

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

VOIRIE VICINALE.

Des arrêtés royaux, en date du 30 mai 1846, accordent :

Un subside de quinze cents francs (fr. 1,500), à l'administration communale de Marilles (province de Brabant), pour l'aider à supporter les frais de pavage du chemin vicinal qui se dirige de cette localité, par le hameau de Nodrange, vers la route de Wavre à Hannut ;

Un subside de mille francs (fr. 1,000), à l'administration communale d'Overysse (même province), pour l'aider à supporter les frais de pavage de la partie située sur son territoire du chemin vicinal de grande communication qui se dirige de Hoeylaert à Wavre, en traversant le hameau de Malaise, dépendant d'Overysse ;

Un subside de mille francs (fr. 1,000), à l'administration communale d'Hoorebeke-St.-Corneille (Flandre orientale), pour l'aider à contribuer aux frais de pavage d'une partie du chemin vicinal conduisant de la route d'Audenarde à Grammont par le hameau de Buykberg, vers la commune d'Elst ;

Un subside de mille quatre-vingt-dix francs (fr. 1,090), à l'administration communale de Vechmael (province de Limbourg), pour l'aider à supporter les frais d'amélioration d'une partie du chemin de Heers à Tongres dans la traverse de cette localité, ainsi que du chemin conduisant de Vechmael vers le hameau de Heurne-St.-Pierre où il aboutit à la route vicinale de Heers à Tongres.

Par arrêté royal de la même date :

Des subsides de neuf cent quarante-deux francs (fr. 942), cinq cent trente-sept (fr. 537), neuf cent cinquante-quatre francs (fr. 954), cinq cent vingt francs (fr. 520), et trois cents francs (fr. 300), sont accordés respectivement aux administrations communales de Humbeek, Beyghem, Grimberghen, Strombeek, Bever et Laeken (province de Brabant), pour les aider à continuer le pavage du chemin vicinal de grande communication conduisant de cette dernière localité vers le pont établi à Humbeek sur le canal de Bruxelles à Willebroek, en passant par les villages de Strombeek-Bever, Grimberghen, Beyghem et Humbeek ;

Des arrêtés royaux de la même date mettent à la disposition de la députation permanente du conseil provincial du Hainaut :

Un subside de deux mille cinq cents francs (fr. 2,500) pour être affecté aux travaux de pavage d'une partie du chemin vicinal de grande communication d'Ath à Flobecq ;

Un subside de deux mille francs (fr. 2,000) pour être affecté aux frais de pavage de la partie située entre Ath et Belœil, du chemin vicinal de grande communication d'Ath à Grandglise ;

Un subside de deux mille francs (fr. 2,000) pour être affecté aux frais de pavage d'une partie du chemin vicinal de grande communication dit : *de la crève d'Anvaing*, chemin qui relie la route de Leuze à Renaix à celle de Tournay à Renaix ;

Un subside de sept cent cinquante francs (fr. 750) pour être affecté aux frais d'empierrement d'une partie du chemin vicinal de grande communication de Bossus-lez-Walcourt à Sivry.

Pour extraits conformes :

Le secrétaire général du ministère de l'intérieur,

CH. SOUDAIN DE NIEDERWERTH.

PROVINCE DE BRABANT.

Amélioration de la race chevaline.

DISTRIBUTION DE PRIMES.

Par arrêté du 4 de ce mois, le Ministre de l'intérieur a fixé de la manière suivante l'époque des réunions de la commission chargée de décerner les primes instituées par l'article 26 du règlement pour l'amélioration de la race chevaline dans la province de Brabant, en faveur des propriétaires de juments, savoir :

A Bruxelles, le lundi, 22 juin 1846, à 9 heures du matin, au local de l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat, à Cureghem ;

A Louvain, le mardi, 23 juin, à 9 heures du matin, au local des Champs-Elysées ;

A Glimes, le mardi, 25 juin, à 5 heures de relevée, au local des Etats ;

A Genappe, le mercredi, 24 juin, à 9 heures du matin, à l'hôtel des Voyageurs.

Courses de chevaux. — Délais d'inscription.

Le Ministre de l'intérieur rappelle aux propriétaires de chevaux de courses :

1° Que le 28 de ce mois, à midi, expire le délai fixé par le programme des courses du 25 juillet prochain, pour l'inscription à la course des chevaux de tout âge nés et élevés sur le continent, pour le prix de 3,000 fr. donnés par la société générale d'encouragement ;

2° Que l'inscription des poulains indigènes de 2 ans, pour le prix de *Cambron*, donné par la même société, doit avoir lieu à la 2^e division du ministère de l'intérieur, avant le 1^{er} juillet prochain.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

AVIS.

TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS ATTACHÉS AU SERVICE DES PRISONS.

Le Ministre de la justice informe les intéressés que les états collectifs pour le mois de mai 1846, sont émis payables chez MM. les directeurs du trésor.

Bruxelles, le 15 juin 1846.

Baron J. D'ANETHAN.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Intérieur.

Bruxelles, le 16 juin 1846.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DU NORD.

Lorsque pour la première fois les puissantes locomotives entraînent triomphalement les trois convois qui parcourent la route nouvelle de Bruxelles à Malines; lorsque les populations saisies de cette émotion profonde que les grandes choses excitent en elles, accoururent de toutes parts pour voir passer le miracle du XIX^e siècle, nous prenions sur le continent une glorieuse initiative. Nation née d'hier, au point de vue de la politique européenne, à peine sortie d'une révolution qui avait produit tant de perturbations dans les existences et dans les esprits, mais qui nous rendait à nous-mêmes, confiants dans notre avenir que nous garantissait notre amour de la patrie et la sagesse du monarque qui préside à nos destinées, nous n'hésitâmes pas à parcourir la carrière aventureuse de l'inconnu pour montrer à l'Europe ce que nous espérions de nous-mêmes et pour lui dire ce que nous attendions d'elle. Nous créâmes notre admirable système de chemins de fer qui, reliant entre elles les diverses parties du pays, les appelait à resserrer les liens de la vie nationale; notre admirable système de chemins de fer qui conviait les peuples voisins à établir, avec nous et avec eux-mêmes, des relations fraternelles que le temps devait rendre toujours plus intimes.

Le tronçon de la voie ferrée de Bruxelles à Malines était le symbole de ces brillants et heureux progrès que l'état des esprits, les incertitudes semblaient devoir ajourner encore bien longtemps. Douze ans se sont passés, et dans ces douze années, nous avons accompli notre grand tâche, mais nous avons fait plus : dans ces douze années, nous avons obligé deux puissantes nations à créer les chemins de fer qui viennent aboutir au nôtre. Nous avons posé la base de l'édifice et nous avons aidé à son couronnement; nous avons donné l'exemple, exemple glorieux que l'Allemagne et la France ont successivement suivi. Il y a trois ans, nous nous relierions à Cologne et avec Cologne à l'Allemagne du nord; aujourd'hui nous venons de nous relier à Paris et avec Paris à toute la France. Saluons donc, à son tour, cette grande nation qui vient à nous et nous envoie ses augustes princes, ses hommes d'Etat, ses savants, ses littérateurs, ses artistes, noble escorte de fils du Roi des Français, pour confondre nos vœux et les siens dans une commune sympathie.

Ce sont de belles fêtes que celles qui consacrent ces grands faits de notre époque. Les populations y prennent part, car c'est pour elles que la vapeur va s'échapper de l'ardente fournaise, c'est pour elles que la locomotive va couvrir sur les bandes de fer. Elles s'en réjouissent, car elles savent que de notre temps tout progrès est réalisé à leur profit; leur horizon s'agrandit, l'avenir se présente à leurs yeux, entouré des plus flatteuses espérances, et ces espérances ne seront point une déception.

C'était à Lille que devait se donner la première fête. Le chemin de fer du Nord était parvenu à cette extrémité du royaume, il touchait le nôtre, il fallait célébrer cet important événement.

L'administration de la société du chemin de fer du Nord, composée de MM. le baron James de Rothschild, Delebecque, le marquis Dalou, Cailiard, Ph. Hottinguer, Thurneyssen et Emile Pereire dont le nom restera attaché à l'histoire des chemins de fer en France, adressa des invitations aux ministres de S. M., aux membres de nos chambres, à des fonctionnaires supérieurs et à diverses notabilités de notre pays.

Partis de Bruxelles dimanche à 10 heures et demie par une locomotive portant à son tender des drapeaux belges et français, le convoi conduisit

Lille M. le ministre des travaux publics, M. le président du sénat, des énarques et des représentants parmi lesquels nous avons remarqué MM. le baron Royer de Woldre, le baron de Mooreghem, Maertens, le comte de Ribaucourt, Huvener, Henot, Zoude, de Ridder, Dumont, Orts, M. le président et des membres de la cour des comptes, M. Masui, directeur de nos chemins de fer, les généraux Lolivier, Metinckx, Capiau mont, Deleplanque, etc.

Le convoi arriva dans la station provisoire de Lille à 5 heures et demie. M. le ministre des travaux publics a été reçu à la descente de voiture par M. le baron Maurice Duval, préfet du département du Nord, M. Bigot, maire de la ville de Lille, M. le lieutenant général Negrier, commandant la division militaire, M. le maréchal de camp de Golstein, commandant le département, les membres du conseil de préfecture, les adjoints du maire et autres autorités.

M. le ministre a été conduit par M. le préfet sous le pavillon royal, élevé au fond de la station. Cette station avait été préparée pour la cérémonie. Sur les côtés du pavillon royal étaient placées deux vastes tentes occupées par les dames de Lille. Des places avaient été réservées sous ces tentes à M. les invités belges.

En face du pavillon on avait déposé une sorte de dais fixé au sol, sur l'estrade de laquelle devait prendre place M. l'archevêque de Cambrai et son clergé.

A quatre heures et demie, des signaux annoncent l'arrivée du premier convoi français qui transportait les princes de la famille royale. Bientôt après entre dans la station, au bruit de l'artillerie, ce convoi au centre duquel on remarque la berline royale, magnifique voiture dont les ornements sont d'un goût exquis.

Dans cette voiture sont placés LL. AA. RR. M. le duc de Nemours et M. le duc de Montpensier, MM. les ministres de la justice, Martin (du Nord), et des travaux publics; Dumon, M. le lieutenant-général Athalin, grand écuyer du roi des Français, les officiers généraux aides de camp de M. le duc de Nemours et MM. les administrateurs du chemin de fer du Nord.

S. A. R. M. le duc de Nemours est revêtu de l'uniforme de lieutenant général et S. A. R. M. le duc de Montpensier de celui de colonel d'artillerie; tous deux portent le grand cordon de la légion d'honneur. On voit arriver bientôt après M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce et de l'agriculture; M. le prince de Ligne, ambassadeur de S. M. le Roi des Belges en France, et le comte de Rambuteau, préfet de la Seine. Les autorités ayant en tête M. le baron Maurice Duval auquel se joint M. de Bavay, ministre des travaux publics, vont recevoir et complimenter les princes qui les accueillent avec une grande affabilité. M. le duc de Nemours adresse de gracieuses paroles à M. de Bavay, ainsi qu'àux personnes qui font partie du cortège. LL. AA. RR. se rendent ensuite au pavillon royal et dans le trajet sont rencontrés par Mgr. l'archevêque de Cambrai, assisté de ses grands vicaires généraux, du doyen et du clergé de Lille. Mgr. l'archevêque vient au-devant des princes pour les complimenter.

Après avoir reçu ces témoignages de respect et y avoir répondu par d'affectueuses paroles, LL. AA. RR. se rendent sous le pavillon royal, et l'archevêque, suivi du clergé, prend place à la tribune disposée sous le dais. La cérémonie commence et pendant que se répètent des salves d'artillerie, que les deux énormes convois arrivés successivement de Paris entrent dans la station et exécutent diverses évolutions, que les flots pressés des assistants entourent le lieu où se passe cette grande scène, l'archevêque, d'une voix forte et distincte prononce le discours suivant :

« Messieurs, messieurs,

« S'il est un spectacle digne de fixer les regards du ciel et de la terre, c'est bien sans doute celui qu'offrent les sociétés humaines lorsque, représentées par leurs nobles chefs, elles viennent faire hommage des conquêtes de la pensée et des découvertes de la science au Dieu de qui émanent toutes les grandes conceptions, et demander pour leurs œuvres à la religion ces bénédictions puissantes qui les élèvent à la dignité d'une chose sacrée.

« Non, jamais le génie de l'homme ne se montre plus fort et plus grand qu'alors qu'il s'incline devant l'éternel foyer d'où lui vient la lumière, et jamais ses ouvrages ne se produisent avec un caractère plus imposant et plus solennel qu'au moment où ils appellent l'intervention d'une puissance supérieure qui leur donne un dernier sceau et une dernière consécration. Et la raison en est simple autant que profonde. Car, d'une part, Dieu est le suprême révélateur : nous croyons inventer, et c'est son souffle qui nous inspire; ce que nous appelons nos créations, sont des rayonnements de sa lumière dans notre intelligence; et de l'autre, les œuvres de l'homme, même les plus admirables, portent toujours avec elles quelque chose de cette imperfection et de cette infirmité inhérentes à notre nature, et qui demande à être purifié, protégé, sauvegardé par une influence divine.

« Notre siècle l'a bien compris. Il a sans doute son caractère, son esprit, des tendances et des allures qui lui sont propres. Avouons-le; il a ses faiblesses et ses erreurs; mais on lui doit cette justice qu'à aucune époque les sociétés publiques n'ont manifesté un empressement plus spontané à consacrer l'inauguration de leurs monuments par un hommage à la Divinité et un acte de foi à sa providence. Ainsi, par une action et une réaction sublimes, tout don parfait, tout bien excellent, à quelque ordre qu'ils appartiennent, descendent du père de toute lumière, et remontent à leur auteur; et de même qu'à l'origine du monde, Dieu conduisit devant le premier homme, comme devant le roi de la création, les animaux de la terre pour qu'il leur fit reconnaître son empire, en leur imposant un

nom, l'homme à son tour, amène aux pieds de Dieu, frémissantes mais soumises, comme un tribut de ses facultés exercées et perfectionnées, les forces de la nature qu'il a su dompter et assouplir à ses usages.

« Quel plus illustre exemple du religieux instinct qui porte nos sociétés modernes à proclamer les droits et à réserver la part de Dieu dans les travaux de l'intelligence, que cette imposante assemblée où nous voyons représentées toutes les grandeurs, toutes les gloires, toutes les forces de la patrie; la majesté du trône, par des princes braves et généreux, les pouvoirs politiques, l'armée, la magistrature, la science, les lettres, le commerce, l'industrie, la haute finance, par des noms que l'Europe connaît et qui ont déjà leur place marquée dans l'histoire? Ah! c'est qu'en effet l'objet de cette cérémonie ne reste pas au-dessous du concours de tant d'illustrations et de tant de splendeurs! Il s'agit d'inaugurer la mise en circulation d'une de ces grandes voies de communication qui abrègent les distances, augmentent la valeur du premier de nos capitaux, le temps, et semblent ajouter à la durée de la vie de l'homme en multipliant ses jouissances et en reculant les limites de son activité; il s'agit d'ouvrir une ligne de chemin de fer au long parcours, le plus long de toutes celles que possède la France, une ligne destinée à relier non plus seulement les provinces à la capitale, mais la capitale elle-même et le royaume entier aux plus riches contrées de l'Europe, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre!

« La question des chemins de fer a été étudiée tour à tour sous toutes ses faces par les hommes pratiques comme par les hommes de la science. La politique a vu un gage de plus de concorde et de paix entre les nations; le commerce, l'industrie, une voie plus sûre et plus promptement ouverte au transport des produits, à l'échange ou à l'écoulement des marchandises; l'économie politique un moyen de verser d'une contrée à l'autre le trop plein des productions, et d'élever à un niveau commun le bien-être de tous les peuples; la philosophie, un véhicule puissant et rapide pour la diffusion des lumières et la propagation des idées civilisatrices. La religion a aussi son mot à dire sur cette grave question. Des hommes sincèrement dévoués à sa cause ont paru craindre pour elle cette impulsion nouvelle donnée à l'activité humaine, ce contact universel des esprits et des idées, comme devant amener l'inévitable résultat d'un affaiblissement sensible des croyances et des mœurs. Nous oserons dire à cet égard toute notre pensée. Nous ne partageons point ces alarmes.

« S'il est en nous une conviction profonde, c'est que toutes les grandes découvertes qui déplacent les bornes anciennes et changent les relations connues entre les hommes, ont pour cause première l'action bienfaisante de la Providence, laquelle, à des époques marquées par sa sagesse, fait faire un pas à l'humanité vers le terme que lui assignent ses desseins éternels. Aussi voyons-nous presque toujours leur origine se perdre comme dans un nuage mystérieux; en sorte que si l'on demande à l'histoire le nom du premier inventeur, l'histoire hésite ou se tait. C'est le secret de Dieu. Or, la religion, fille du ciel, qu'a-t-elle à redouter des œuvres du ciel? Peut-elle admettre que son auteur se contredira lui-même, en l'exposant à des épreuves plus fortes que sa constitution divine? Sans doute l'action de la vapeur appliquée à nos chars et à nos navires transportera et plus vite et plus loin le mal comme le bien, le mensonge comme la vérité. Sans doute, comme les découvertes de l'imprimerie et du nouveau monde, elle élargira le champ de bataille où luttent éternellement le rationalisme et la foi; mais la victoire n'est pas douteuse; car Dieu même y a engagé sa parole et la vérité de Dieu demeure à jamais. La lumière arrive à nos yeux par les mêmes milieux que traversent les tonnerres et les orages. En accélérant la marche de ce qu'on appelle les idées nouvelles, on prête aussi des ailes à l'évangile; la course de l'apôtre ne sera pas moins rapide que celle du libre penseur, et il se trouvera peut-être enfin que ces puissantes machines où le savant ne voyait qu'une heureuse découverte du génie, l'économiste qu'une source nouvelle de prospérités matérielles pour la fortune publique, et le philosophe qui a le malheur de n'être pas chrétien, la perspective du triomphe prochain de la raison pure sur les ruines des vieilles croyances, aura été un instrument dans les mains de Dieu pour étendre le royaume de Jésus-Christ et unir tous les peuples dans une fraternité universelle, par la communion d'une même foi et d'une même charité.

« Et quand bien même nous ne serions pas rassurés par la promesse qui garantit à l'Eglise une perpétuelle durée, la victoire lui resterait par la force même des choses. Quelles que soient les transformations que subisse l'état social des peuples, la religion sera toujours l'éternel besoin des individus et des nations. L'homme, comme l'a défini un philosophe célèbre, est un être religieux par le fond même de sa nature, et l'on convient assez qu'une société athée est impossible.

« Or, à quelle religion et l'homme et la société demanderont-ils la satisfaction de ce besoin? Que reste-t-il en dehors, que croyons-nous au-delà et au-dessus de la vérité chrétienne? Attendons-nous une nouvelle lumière, quand nous avons le jour parfait, une nouvelle révélation, après une révélation qui les complète toutes et les termine? Ou bien espérons-nous l'avènement de je ne sais quel nouveau christianisme interprété par les sages qui deviendraient ainsi les prêtres et les pontifes de l'Eglise transformée? Mais qui ne sait que la religion n'est quelque chose de sérieux, qu'elle n'exerce un empire véritable sur les esprits et sur les cœurs qu'autant qu'elle prend son point d'appui dans un principe supérieur à l'homme, et que cette chaîne est impuissante à soutenir la terre, si son premier anneau ne se rattache au ciel!

« Et maintenant, partez, messagers agiles; allez, sous la protection de Dieu et sous l'œil de sa providence, transporter aux quatre vents du ciel les hommes, les marchandises et les idées; faites refluer les trésors de la

pensée et les richesses du sol des provinces à la capitale et de la capitale aux provinces, en glissant sur ces voies rapides, pareilles aux veines et aux artères qui font courir la vie des extrémités au cœur et du cœur aux dernières fibres de l'organisme. Qu'aucun obstacle n'arrête votre essor, qu'aucun accident funeste n'attriste votre passage.

«*N'empruntez à la foudre que recèlent les flancs de vos chaudières que l'impétuosité de ses ailes de feu; franchissez les montagnes, les vallées et les fleuves; étendez vos rameaux de l'une à l'autre; ne reculez pas même devant le grand abîme; en changeant vos appareils, ouvrez-vous un chemin sur l'Océan pour unir les continents, pour rapprocher, par les intérêts, par les besoins, par l'amour fraternel, par tous les attraits de la civilisation chrétienne, tous les membres dispersés de la grande famille humaine, et annoncez à tous la bonne nouvelle qui fut entendue, il y a dix-huit siècles, sur le berceau du Sauveur du monde: Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*»

Après ce discours, qui a été écouté avec recueillement, les chants graves du clergé se font entendre et Mgr. l'archevêque bénit solennellement le chemin de fer. Cette imposante cérémonie étant achevée, LL. AA. RR. vont saluer et complimenter Mgr. l'archevêque et retournant au pavillon sont précédés de M. Dumont, ministre des travaux publics, qui donne lecture des arrêtés de promotion au grade d'officiers de la légion d'honneur de MM. Onfroy de Blinville et Bussche, ingénieurs en chef, qui ont dirigé la construction du chemin de fer, et de nomination au grade de chevalier de plusieurs ingénieurs. Les nouveaux chevaliers ayant prêté serment entre les mains du duc de Nemours, S. A. R. accompagnée du duc de Montpensier, des officiers généraux, du préfet et des autres notabilités passe en revue, les beaux bataillons du 50^e de ligne, soldats bronzés par le soleil d'Afrique, ainsi que des bataillons de la garde nationale dont la sévère tenue prouve que Lille n'a pas oublié sa vieille réputation de ville guerrière.

Après la revue, les princes sont rentrés en ville escortés par une immense population et se sont rendus à l'hôtel de la préfecture. Par une attention délicate et des plus opportunes, l'administration de la compagnie avait fait disposer des salles de la bibliothèque, pour donner aux invités les moyens de réparer le désordre d'une toilette un peu dérangée par les fatigues du voyage.

Nous apprenons quelques détails sur la traversée des voyageurs de Paris.

Le 1^{er} convoi était parti de Paris à 6 heures du matin, et longtemps avant cette heure, les élégantes Parisiennes arrachées aux douceurs du sommeil s'étaient rendues en foule à la gare pour assister au départ. Comme de raison, on avait composé pour cet événement les plus délicieuses toilettes du matin.

Le second convoi n'était parti qu'à sept heures.

Les princes avaient assisté la veille au bal donné par la ville d'Amiens et avaient passé le reste de la nuit dans cette ville. Vers 3 heures, le bruit se répand à Lille qu'un incendie vient d'éclater au palais de justice; une colonne de fumée rougeâtre que ne faisaient pas disparaître les rayons éclatants du soleil, annonçait que ce bruit était malheureusement fondé. On s'empressa de porter secours et deux heures après on était maître du feu qui avait détruit la chapelle où les condamnés entendent l'office et consommé quelques papiers du greffe.

Le dîner, d'abord fixé à 5 heures et demie, avait été retardé jusqu'à 7 heures et demie. Les invités, au nombre de 4,300, se rendent à la salle du banquet, formée d'une immense tente sous laquelle se prolongent vingt-quatre immenses tables rangées par six sur la longueur du frère édifié.

Un éblouissant éclairage composé de lustres et de candélabres de bronze doré, où l'on retrouve tout l'art de Thomire, illumine cette salle *a giorno*. La table des princes règne sur toute la largeur de la salle et est perpendiculaire aux autres tables des invités.

Le menu, digne échantillon du bien-vivre parisien, s'étale sur ces nombreuses tables auxquelles sont attachées trois cents servants.

A sept heures et demie, les princes arrivent dans la salle et sont salués de vives acclamations. Les convives de la table des princes prennent place dans l'ordre suivant :

M. le duc de Nemours avait à sa droite M. le marquis de Brignole, ambassadeur de Sardaigne; à sa gauche, M. le duc de Galliera; plus loin venaient M. le duc de Montpensier, M. le baron James de Rothschild, M. le prince de Ligne, Mgr. l'archevêque, M. de Bavay, ministre des travaux publics, M. Dumont, ministre des travaux publics de France, M. de Rambuteau, préfet de la Seine; de l'autre côté, M. Martinez de la Rosa, ambassadeur d'Espagne, M. Martin du Nord, garde des sceaux et ministre de la justice, M. le général Athalin, M. Dupin aîné, etc.

Les autres tables étaient occupées par ce que Paris offre de plus considérable dans la politique, dans les arts, dans les lettres, dans l'industrie et dans la haute finance. Nous avons entendu résonner à nos oreilles les noms de MM. Alexis de Tocqueville, Gustave de Beaumont, Viennet, Deslongrais, Orfila, Chevreul, Delambre, Gambey, Mauvais, Mathieu, Laugier, Dunros, Regnault, Legrand, directeur des ponts et chaussées; Garella, l'ingénieur envoyé pour explorer l'isthme de Panama; Cavenne, directeur de l'école des ponts et chaussées; J. Janin, Th. Gauthier, Victor Hugo, Bégin et une foule d'autres.

MM. les sénateurs et représentants belges étaient assis aux tables, et se confondaient avec les membres des chambres françaises.

Vers la fin du dîner un trompette donne un signal. M. de Rothschild

se lève et porte un toast, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, à LL. MM. le Roi et la Reine, des Français et à la famille royale. Ce toast est couvert d'applaudissements.

Bientôt après S. A. R. le duc de Nemours se lève et s'exprime à peu près en ces termes :

Le toast que vous venez de porter est un grand honneur dont nous sommes fiers et reconnaissants. Mais ce qui nous touche plus vivement encore ce sont les progrès accomplis jusqu'à ce jour par vos travaux. J'aime surtout à les suivre à ces frontières où la France se résume dans sa force et sa dignité avant de se montrer aux nations étrangères. (Longs applaudissements.) J'accepte avec bonheur les promesses de paix générale que ces progrès nous donnent. Ce chemin de fer va nous rapprocher d'un peuple ami et fraternel et resserrer encore les liens qui nous unissent à lui. (Bryuyantes acclamations.)

Le présent qui me charme, l'avenir qui me sourit me dictent le toast que je vais porter : A cette ville, un des boulevards et ornements de la France qui a su s'associer aux travaux de la paix comme elle s'était associée avec un admirable dévouement aux travaux de la guerre (1).

Ce toast est suivi des acclamations unanimes et longtemps prolongées de l'assemblée.

M. le prince de Ligne a porté ensuite un toast en ces termes :

« Je remercie M. le président et MM. les membres de l'administration de la compagnie du chemin de fer du Nord, des sentiments qu'ils viennent d'exprimer envers le Roi, mon auguste souverain.

« Si la Belgique est fière, à juste titre, d'avoir donné l'impulsion à ces grandes voies de communication qui ouvrent une ère nouvelle aux rapports des diverses nations de l'Europe, la puissante coopération de la France vient aujourd'hui faciliter ses efforts et resserrer ainsi plus étroitement encore les liens d'union et d'amitié qui existent si heureusement entre les deux peuples.

« Cette inauguration internationale acquiert le plus haut degré d'importance et de solennité par la présence de deux princes de cette royale famille habitués à recueillir partout sur leur passage, ce témoignage flatteur, parce qu'il est vrai, et que je ne fais que répéter ici, qu'on les trouve toujours là où il y a de la gloire à acquérir et un but avantageux à atteindre. »

Après quelques mots prononcés par M. le baron de Rothschild, les princes se sont levés et ont quitté la salle au bruit des applaudissements et des cris de *Vive le Roi! Vive le duc de Nemours! Vive le duc de Montpensier!*

A 9 heures du soir, la foule s'est portée à la promenade qui était brillamment illuminée. On avait élevé au rond-point un édifice de style grec illuminé avec goût. Dans cet édifice se trouvaient de nombreux musiciens qui, sous la direction de M. Hector Berlioz, ont exécuté de grands morceaux d'harmonie.

A 10 heures et demie, les princes se sont rendus au bal de l'hôtel de ville. M. le duc de Montpensier a dansé le premier quadrille avec la fille de M. Bigot, maire de la ville. LL. AA. RR. se sont retirées à minuit et demi.

Pendant ce temps, une partie des invités s'est dirigée vers le chemin de fer, où ils ont pris place sur des convois qui les ont conduits, les uns vers Bruxelles, les autres vers Paris.

Le convoi sur Bruxelles, qui se composait d'un grand nombre de voitures, est arrivé hier matin à 7 heures et demie. Il était parti à 2 heures et demie du matin.

Hier, LL. MM. et les princes se sont rendus, vers 2 heures 5/4, à la station du chemin de fer, accompagnés des officiers et des dames de leur maison pour recevoir à leur arrivée LL. AA. RR. MM. les ducs de Nemours et de Montpensier.

La station avait été décorée pour cette cérémonie. Au fond s'élevait le pavillon royal orné de banderoles aux couleurs nationales et aux couleurs françaises. De chaque côté de la gare, sur toute sa longueur, étaient dressés des piquets surmontés de semblables drapeaux.

Le régiment d'élite formait la haie. Un escadron de cavalerie était placé à l'entrée de la station, une foule immense remplissait l'enceinte.

A 5 heures trois quarts LL. AA. RR. les princes français sont arrivés à la station dans la berline royale. L'artillerie a tiré des salves et les cloches ont sonné à toute volée.

LL. AA. RR., descendues de la berline, se sont rendues sous le pavillon royal et ont été reçues par LL. MM. M. le duc de Nemours a présenté à LL. MM. les personnes de leur suite.

LL. MM. et les princes sont montés dans leurs voitures et se rendus au palais au milieu d'une foule immense.

A 6 heures, a eu lieu le grand banquet à la salle du Grand-Concert.

— On annonce pour aujourd'hui 16, une grande revue de toutes les troupes en garnison dans la capitale, en l'honneur des princes français. On assure que des détachements des garnisons d'Anvers, Malines et Louvain, figureront aussi à cette revue.

— Les différents convois publics du chemin de fer du dimanche et lundi, nous ont amené beaucoup d'étrangers dans la capitale.

— M. le comte d'Arschot, grand maréchal du palais, est décédé avant-hier, 14 juin, à deux heures et demi du matin.

(1) Nous regrettons de ne pouvoir reproduire exactement ce toast dont nous ne pouvons donner que quelques fragments.